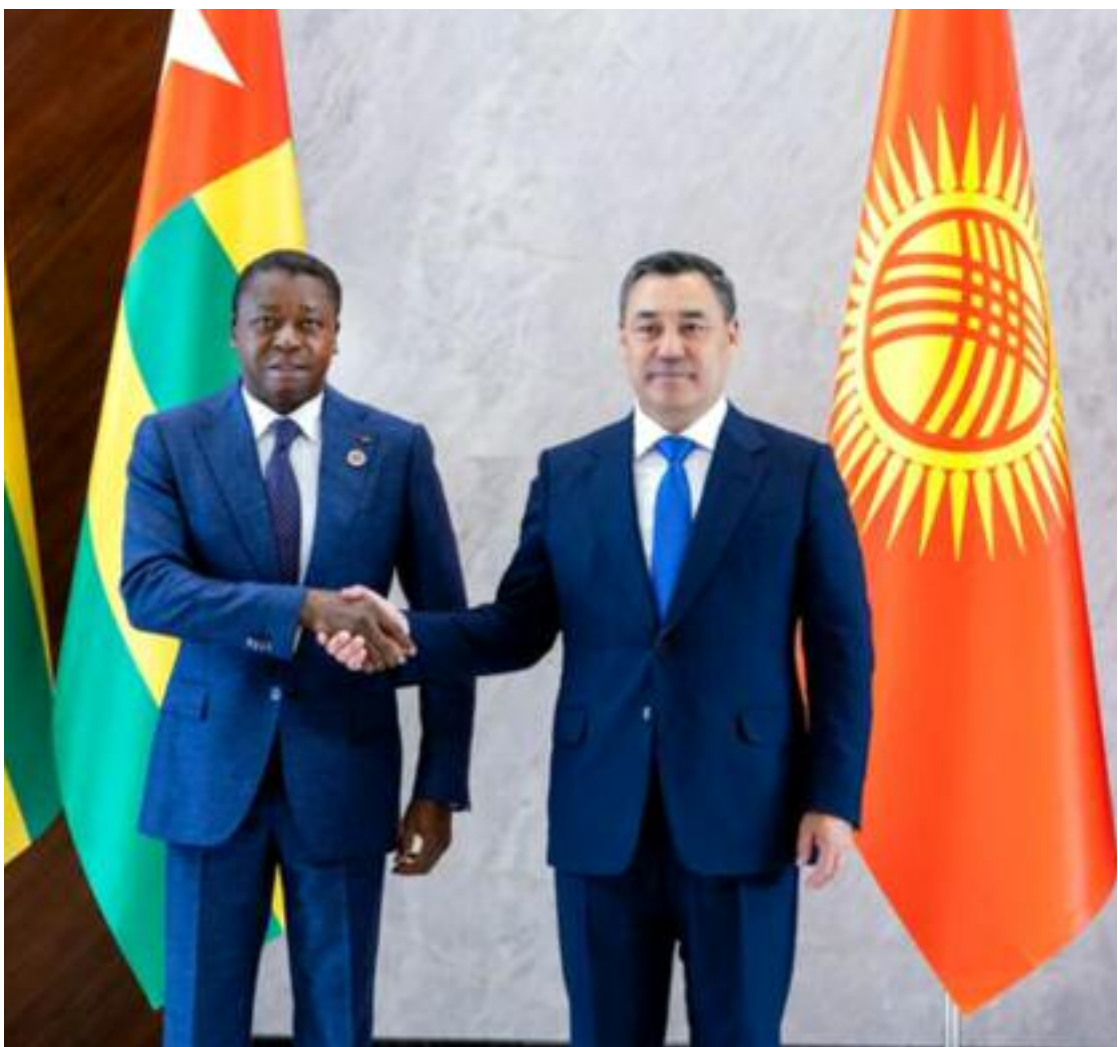




Le Togo, un partenaire important de la Türkiye en Afrique **P.4**

Sommet de l'OCS Pourquoi le Togo et l'Égypte pour porter la voix de l'Afrique à Bichkek ? **P.3**



Le 26^e sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), ouvert le 31 août 2026 à Bichkek, au Kirghizistan, ne se limite pas à une rencontre entre les grandes puissances d'Eurasie. La pré-

sence du Togo et de l'Égypte, seuls pays africains invités, révèle aussi l'intérêt croissant de l'organisation pour le continent. Pour Lomé comme pour Le Caire, cette invitation constitue une occasion de faire en-

tendre les préoccupations africaines, mais également de renforcer des partenariats dans un environnement international marqué par la recomposition des équilibres géopolitiques.

FIN DE MISSION de l'Equipe médicale Chinoise AU TOGO

Martine Moni Sankaredja exprime la reconnaissance du Togo à l'équipe **P.2**



PVUJ 2026

La JEMD transforme les vacances en tremplin pour l'avenir des jeunes **P.5**



Assistance aux couches vulnérables **P.8**

La Ligue islamique mondiale soutient les ménages vulnérables de Zio



FIN DE MISSION de l'Equipe médicale Chinoise AU TOGO

Martine Moni Sankaredja exprime la reconnaissance du Togo à l'équipe

Au terme de sa mission au Togo, l'équipe médicale chinoise a reçu, lundi 31 août 2026 à Lomé, les hommages et les remerciements du Gouvernement togolais. Une

Au-delà des interventions dans les structures sanitaires, l'équipe médicale chinoise a multiplié les actions de proximité à travers plusieurs localités du territoire. Des

l'accompagnement des populations.

Dans le domaine sanitaire, les missions médicales chinoises ont notamment mobilisé des spécialistes en médecine interne, chirurgie, gynécologie, cardiologie, orthopédie, médecine traditionnelle chinoise, imagerie et analyses médicales. Des interventions

Conteneur Terminal, dans le cadre de l'initiative « Cent équipes pour mille villages ». À ces interventions médicales se sont ajoutés des dons de vivres et de produits non alimentaires, de fournitures scolaires ainsi que de matériels et équipements agricoles au profit des populations vulnérables.

Pour la ministre, cette solidarité chinoise dépasse ainsi le seul cadre sanitaire. Elle concerne également le renforcement des capacités des agents publics togolais à travers des programmes de

relations de coopération qui existent entre nos deux nations », a-t-elle souligné.

En clôturant son intervention, Martine Moni Sankaredja a adressé ses « vifs remerciements » à l'Ambassade de Chine au Togo pour son accompagnement constant et pour les initiatives en faveur des populations togolaises. Au nom du Gouvernement togolais, elle a exprimé sa reconnaissance aux autorités chinoises et à l'ensemble des membres de l'équipe médicale pour leur engagement.



cérémonie d'au revoir au cours de laquelle la ministre des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'Enfance, Martine Moni Sankaredja, a salué l'engagement des professionnels chinois en faveur des populations togolaises, particulièrement des enfants vulnérables.

La présence des équipes médicales chinoises au Togo constitue, selon la ministre, une illustration concrète de la solidité des relations de coopération entre Lomé et Pékin. Martine Moni Sankaredja a exprimé sa « gratitude » à l'endroit de ces professionnels pour « leur engagement sans faille et les inlassables efforts » consentis en faveur du bien-être des enfants vulnérables accueillis dans les centres et structures du pays.

consultations et audiences médicales foraines ont notamment permis d'apporter des soins et des médicaments aux populations qui en avaient besoin.

« À travers l'équipe médicale déployée dans notre pays, l'Ambassade de Chine au Togo a multiplié les initiatives », a relevé la ministre, citant notamment les actions menées au bénéfice des communautés en général et de la population infantile en particulier.

Pour Martine Moni Sankaredja, cette dynamique s'inscrit dans une coopération ancienne entre les deux pays. Depuis l'établissement des relations diplomatiques entre la République populaire de Chine et le Togo en 1974, plusieurs projets ont été réalisés dans des secteurs aussi divers que la santé, la formation et

qui, selon la ministre, ont permis d'améliorer la prise en charge de nombreuses pathologies et de contribuer au soulagement de nombreux patients à travers le pays.

La ministre a particulièrement mis en avant le projet « Agissons ensemble pour un meilleur avenir de l'enfant », mené dans le cadre de la coopération sino-togolaise. « Cette opération a permis de visiter 24 orphelinats, d'offrir des examens médicaux complets, des médicaments et des produits de première nécessité à près de 1 400 enfants vulnérables », a-t-elle rappelé.

D'autres actions ont également été conduites dans plusieurs localités, notamment à Kpomé Akadjamé, Davié, à la Société SINTO, à la Sucrerie d'Anié et au Lomé

formation et de perfectionnement. « Pour l'année 2026, 65 bourses d'études ont été généreusement offertes, dont trois attribuées aux agents de notre ministère », a-t-elle indiqué.

Ces différentes actions traduisent, à ses yeux, « la qualité et la sincérité » des relations bilatérales entre le Togo et la Chine. La ministre a également salué la vision du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, dont la politique d'ouverture a, selon elle, permis au Togo de consolider sa coopération avec des partenaires émergents, notamment la Chine, autour d'actions de développement au bénéfice des populations.

« Cette action de proximité est le fruit des excellentes

« Nous vous exprimons nos sincères remerciements pour l'engagement constant de votre pays à demeurer solidaire avec le Togo », a déclaré la ministre, estimant que cette coopération constitue un véritable levier pour renforcer les capacités nationales et améliorer les conditions de vie des populations.

La cérémonie d'au revoir aura ainsi permis de saluer le bilan d'une mission placée sous le signe de la solidarité, du partage d'expertise et de l'engagement au service des populations, tout en réaffirmant la volonté des deux pays de poursuivre leur partenariat dans les domaines de la santé, de la formation et du développement humain.

Dodji KETOYOU

Leadership féminin

Le FIFAF-Togo sensibilise dans l'Assoli

Le Forum international des femmes africaines, section Togo (FIFAF-Togo), poursuit sa tournée de sensibilisation dans les différentes préfectures du Togo. Elle était dans la commune d'Assoli 1, dans la préfecture d'Assoli, région de la Kara. Cette étape est consacrée à la promotion du leadership féminin et au renforcement de la participation des femmes à la gouvernance locale.

La rencontre a été présidée par M. Ouro Bossi Abdoulaye, adjoint au maire, représentant le maire de la commune d'Assoli 1. Sa présence témoigne de l'engagement des autorités locales en faveur d'une

participation accrue des femmes à la vie publique et aux processus de prise de décision.

Une quarantaine de participants ont pris part à cette rencontre, parmi lesquels des élus locaux, des leaders communautaires ainsi que des femmes et des hommes engagés dans le développement de leur communauté.

Promouvoir un leadership féminin inclusif

Les échanges ont été



conduits par Mme Esso Masahalo Meyèbènwé Christelle, présidente du Haut

Conseil des Sociétés civiles d'Afrique subsaharienne (HCSC-AFSUB) et directrice exécutive du FIFAF-Togo. Elle était accompagnée de Mme Tchonda Edith, Mme Padjoudoum Micheline et M. Agbaro Boris, membres de l'équipe de facilitation.

Les discussions ont principalement porté sur le leadership féminin transformationnel et inclusif, la participation des femmes à la prise de décision et la nécessité de promouvoir une gouvernance locale davantage participative.

L'accent a notamment été mis sur l'importance d'associer toutes les composantes de la communauté à la définition des priorités et à la mise en œuvre des actions de développement local. Dans

cette perspective, l'implication effective des femmes apparaît comme un facteur essentiel pour une gouvernance plus représentative et plus inclusive.

Les hommes appelés à devenir des alliés

Au-delà de la sensibilisation des femmes, le FIFAF-Togo entend également mobiliser les hommes autour de la promotion du leadership féminin. L'organisation estime que l'accès des femmes aux espaces de décision ne doit pas être considéré comme une question exclusivement féminine, mais comme un enjeu collectif de gouvernance et de développement.

« Le leadership des femmes n'est pas seulement une affaire de femmes : c'est

Suite à la page 3

Sommet de l'OCS

Pourquoi le Togo et l'Égypte pour porter la voix de l'Afrique à Bichkek ?

Le 26^e sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), ouvert le 31 août 2026 à Bichkek, au Kirghizistan, ne se limite pas à une rencontre entre les grandes puissances d'Eurasie. La présence du Togo et de l'Égypte, seuls pays africains invités, révèle aussi l'intérêt croissant de l'organisation pour le continent. Pour Lomé comme pour Le Caire, cette invitation constitue une occasion de faire entendre les préoccupations africaines, mais également de renforcer des partenariats dans un environnement international marqué par la recomposition des équilibres géopolitiques.

Pourquoi le Togo et l'Égypte ? La question mérite d'être posée, tant le choix des deux pays tranche avec l'ampleur du continent africain. L'OCS compte aujourd'hui dix États membres et entretient des relations avec plusieurs pays observateurs ou partenaires de dialogue. Son agenda s'est progressivement élargi, passant des questions de sécurité à l'économie, aux infrastructures, à l'énergie, aux transports, à la finance et à la connectivité.

Dans ce contexte, la présence de deux pays africains permet à l'organisation d'élargir son dialogue avec le continent sans nécessairement l'inscrire dans une logique d'élargissement immédiat de ses membres. Le Togo et l'Égypte offrent, chacun à sa manière, deux portes d'entrée complémentaires vers l'Afrique : l'un représente une voix ouest-africaine particulièrement attentive aux questions de sécurité et de stabilité régionale ; l'autre dispose d'un poids stratégique majeur en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et sur les grandes routes commerciales reliant l'Afrique, l'Asie et l'Europe.

Pour le Togo, le choix paraît d'autant plus significatif que Lomé cherche depuis plusieurs années à diversifier ses partenariats internationaux. La participation du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, intervient dans un contexte où les questions de sécurité au Sahel et en Afrique de l'Ouest occupent

une place importante dans les débats internationaux. Le sommet de Bichkek doit notamment examiner la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la cybercriminalité. Le Togo dispose donc d'un intérêt particulier à porter devant les partenaires eurasiatiques les préoccupations sécuritaires et humanitaires de l'Afrique de l'Ouest.

Cette dimension sécuritaire constitue probablement l'un des principaux éléments expliquant la pertinence de la présence togolaise. Le pays se trouve dans une région confrontée à la progression des menaces terroristes venues du Sahel et à leurs répercussions sur les États côtiers du golfe de Guinée. Dans cette configuration, la participation de Lomé permet de mettre en avant l'expérience et les préoccupations des pays côtiers exposés à l'extension de l'insécurité sahélienne.

Cette lecture rejoint d'ailleurs l'orientation diplomatique récemment défendue par Faure Gnassingbé. Lors de la conférence ministérielle extraordinaire de l'Alliance politique africaine consacrée aux conséquences de la crise au Moyen-Orient, le Président du Conseil avait appelé à une diplomatie africaine davantage structurée, fondée notamment sur la souveraineté, la résilience et la responsabilité du continent dans la recherche de solutions aux crises internationales.

L'invitation du Togo possède également une dimen-

sion économique. Le sommet de l'OCS accorde une place croissante aux infrastructures, à la connectivité, aux échanges et aux mécanismes financiers. Pour Lomé, qui dispose d'un port en eau profonde et ambitionne de renforcer son rôle de plateforme logistique régionale, le dialogue avec les grandes économies asiatiques peut ouvrir des perspectives en matière de commerce, d'investissements, de trans-

tamment évoqué les perspectives de coopération dans le développement économique, les transports et la logistique, l'énergie, la gestion de l'eau, l'enseignement supérieur, le tourisme et les infrastructures. Le Caire s'intéresse également aux consultations relatives à la création éventuelle d'une Banque de développement de l'OCS.

L'Égypte apparaît ainsi comme un interlocuteur naturel pour l'OCS en raison de sa



port et d'infrastructures.

Le Togo entretient déjà des relations avec plusieurs membres importants de l'OCS, notamment la Chine, l'Inde et la Russie. Sa participation à Bichkek peut donc être comprise comme une démarche de consolidation de relations existantes, mais aussi de recherche de nouvelles opportunités économiques. Le sommet offre en effet un cadre où les questions de connectivité et de développement des infrastructures sont directement liées aux ambitions de rapprochement entre l'Asie, l'Afrique et les autres espaces émergents.

Le cas égyptien répond à une logique quelque peu différente. L'Égypte dispose déjà d'un statut de partenaire de dialogue de l'OCS depuis 2022 et manifeste désormais un intérêt concret pour approfondir ses relations avec l'organisation. À Bichkek, le vice-Premier ministre égyptien chargé des Affaires économiques, Hussein Eissa, a no-

position géographique et de son poids économique et stratégique. Le pays constitue une passerelle entre l'Afrique et le Moyen-Orient et contrôle, à travers le canal de Suez, l'un des principaux axes du commerce maritime mondial. Son association aux travaux de l'OCS permet donc à l'organisation de renforcer son ouverture vers les espaces africain et méditerranéen, tout en donnant au Caire la possibilité de diversifier davantage ses partenariats économiques et stratégiques.

Le choix simultané du Togo et de l'Égypte peut ainsi être lu comme une volonté de l'OCS de disposer de deux voix africaines complémentaires. L'Égypte apporte son poids géopolitique, son ancrage nord-africain et ses intérêts dans les corridors commerciaux et énergétiques ; le Togo apporte une perspective ouest-africaine, notamment sur les enjeux de sécurité, de stabilité et de développement. Cette complémentarité donne davantage de profondeur au

dialogue entre l'organisation eurasiatique et le continent africain.

Il ne s'agit donc pas uniquement d'une invitation protocolaire. Dans un monde où les rapports de force économiques et politiques connaissent de profondes mutations, l'OCS cherche manifestement à élargir ses espaces de coopération et à renforcer ses relations avec les pays du Sud. Le sommet de Bichkek intervient d'ailleurs au moment où l'organisation entend approfondir les discussions sur une architecture financière davantage autonome et sur de nouvelles formes de coopération économique.

Pour le Togo, cette présence constitue dès lors une opportunité diplomatique importante. Faure Gnassingbé peut y porter les préoccupations de l'Afrique de l'Ouest tout en défendant les intérêts du pays dans les domaines de la sécurité, de l'investissement, des infrastructures et de la connectivité. Pour l'Égypte, il s'agit davantage de consolider une relation déjà institutionnalisée avec l'OCS et de transformer son statut de partenaire de dialogue en coopération plus concrète.

Au-delà de Bichkek, cette configuration témoigne surtout d'une évolution des relations entre l'Afrique et les puissances émergentes. Le continent n'est plus seulement considéré comme un espace de coopération bilatérale ; il devient progressivement un acteur à prendre en compte dans les recompositions de la gouvernance mondiale.

La présence du Togo et de l'Égypte au 26^e sommet de l'OCS peut ainsi être interprétée comme un double message : l'Afrique entend participer davantage aux discussions qui façonnent le nouvel ordre international, tandis que les puissances eurasiatiques cherchent à renforcer leur dialogue avec un continent devenu stratégique sur les plans sécuritaire, économique et géopolitique.

AA

Leadership féminin

Le FIFAF-Togo sensibilise dans l'Assoli

Suite de la page 2

une responsabilité collective pour une gouvernance locale plus inclusive et un développement durable », a rappelé l'organisation.

Cette première journée à Assoli 1 marque ainsi le début d'une dynamique destinée à favoriser le dialogue, l'engagement citoyen et une meilleure représentation des

femmes dans les instances de gouvernance locale.

Le FIFAF-Togo a exprimé sa reconnaissance aux autorités communales d'Assoli 1, aux leaders communautaires et à l'ensemble des participants pour leur accueil et leur mobilisation.

À travers cette tournée, l'organisation entend contribuer à l'émergence d'un



leadership féminin plus fort et à la construction de collectivités locales où

femmes et hommes participent pleinement aux décisions et au

développement de leurs communautés.

AA

Vacances utiles 2026

La JEMD mise sur la formation et l'entrepreneuriat

À l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse, l'organisation Jeunesse en Mission pour le Développement (JEMD) relance son Programme Vacances Utiles aux Jeunes (PVUJ). Du 31 août au 5 septembre 2026, la cour du CEG Adakpamé Kpota Colas, dans la commune du Golfe 1, accueillera près d'un millier de jeunes venus de divers horizons pour six jours consacrés à la formation, au coaching, à l'entrepreneuriat et à l'engagement citoyen.

Après plus de quinze années d'expérience dans l'accompagnement de la jeunesse, la JEMD entend donner à cette édition une dimension nouvelle. L'objectif est d'élargir le nombre de bénéficiaires, mais surtout de favoriser des changements durables dans les parcours des participants. Pour le président de l'organisation, Edzodzinam Alagbin, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse tenue le 27 août, il s'agit de donner aux jeunes les moyens de renforcer leurs capacités, de mieux valoriser leur potentiel et de se préparer de manière concrète aux exigences de leur avenir professionnel.

Apprendre autrement pour mieux entreprendre

Le PVUJ se veut différent d'une formation classique. L'accent est mis sur l'expérience, la réflexion et la mise en pratique plutôt que sur une succession d'exposés théoriques.

Sous la conduite du formateur principal, Michel Adoprè, les participants seront invités à s'interroger sur leurs aspirations, leur identité

professionnelle et les moyens de transformer les difficultés observées dans leur environnement en opportunités d'initiatives et de création de valeur.

Les échanges porteront notamment sur le développement personnel, le leadership, l'entrepreneuriat, la conception et la gestion de projets ainsi que l'engagement citoyen. L'ambition est d'amener chaque participant à mieux identifier ses potentialités, à structurer ses idées et à

des professionnels de la finance seront mobilisés pour expliquer aux participants les mécanismes de financement, les critères d'évaluation des projets et les exigences auxquelles doivent répondre les demandeurs de crédit.

L'enjeu sera notamment d'apprendre aux jeunes à constituer un dossier solide et crédible, à défendre leur projet et à mieux comprendre les attentes des institutions financières. À l'issue de cette

d'Ivoire et du Cameroun. Artistes, entrepreneurs et leaders d'opinion viendront partager avec les jeunes leurs expériences, leurs réussites, mais aussi les difficultés et les erreurs qui ont jalonné leurs parcours.

À travers ces témoignages, l'organisation entend déconstruire l'image d'une réussite immédiate et montrer que la construction d'un parcours professionnel est généralement faite d'essais, d'échecs, de remises en question et de persévérance.

Un programme ouvert à tous les jeunes

Le PVUJ s'adresse à un

à un besoin réel de leur milieu.

Cette approche vise à faire des vacances scolaires et universitaires non pas une simple période de repos, mais un moment propice à l'apprentissage, à l'orientation et à la préparation de l'avenir.

Un accompagnement au-delà de la formation

La JEMD entend prolonger les effets du programme au-delà des six jours d'activités. L'organisation prévoit d'identifier les porteurs de projets, de suivre ceux qui rencontrent des difficultés et d'orienter les participants vers les mécanismes d'accompagnement susceptibles de répondre à leurs besoins.

Les médias sont également associés à cette dynamique afin de favoriser la circulation de l'information et de permettre à l'initiative d'atteindre davantage de jeunes, notamment dans les différents quartiers de la capitale.

La cérémonie de lancement a réuni des autorités, des chefs traditionnels, des artistes et plusieurs acteurs engagés aux côtés de la jeunesse. Une mobilisation qui traduit, selon les organisateurs, la nécessité de considérer les jeunes non comme les seuls bénéficiaires des politiques de demain, mais comme des acteurs à part entière du développement dès aujourd'hui.

Du 31 août au 5 septembre, Adakpamé Kpota Colas devient ainsi un espace d'apprentissage, d'échanges et d'expérimentation. À travers le PVUJ 2026, la JEMD entend transformer les vacances en une période utile : un temps pour apprendre, oser, entreprendre et préparer concrètement son avenir.

Dodji KETOHOU

Le Togo, un partenaire important de la Türkiye en Afrique

Au-delà de la dimension commémorative, la célébration a permis de mettre en lumière la qualité des relations entre le Togo et la Türkiye. Mme Muteber Kılıç a présenté le Togo comme l'un des partenaires importants de son pays en Afrique, notamment dans les domaines politique, économique, militaire et culturel.

Elle a, à cet égard, exprimé la reconnaissance de son pays au Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, ainsi

qu'au gouvernement togolais pour la collaboration entretenue entre Lomé et Ankara.

Les relations entre les deux pays ont connu ces dernières années un approfondissement notable. La visite à Lomé du président turc Recep Tayyip Erdoğan, le 19 octobre 2021, avait notamment constitué une étape importante dans le rapprochement diplomatique entre les deux États. Lors de la précédente célébration de la Fête de la Victoire à Lomé, l'ambassadrice avait déjà

qualifié cette visite de tournant historique dans les relations bilatérales.

La présence d'un attaché militaire turc au sein de la représentation diplomatique à Lomé traduit également la volonté des deux pays de consolider leur coopération dans les domaines de la défense et de la sécurité.

Une victoire fondatrice de la République turque

La Fête de la Victoire trouve son origine dans la guerre d'indépendance menée sous la direction de Mustafa Kemal Atatürk. Le 30 août 1922 marque l'aboutissement de la

grande offensive militaire turque et la victoire décisive de Dumlupınar.

Cet épisode historique a joué un rôle déterminant dans la fin de la guerre d'indépendance et dans la construction du nouvel État turc. Il a notamment ouvert la voie aux transformations politiques qui conduiront, un peu plus d'un an plus tard, à la proclamation de la République de Türkiye, le 29 octobre 1923.

Plus d'un siècle après, le 30 août demeure ainsi l'une des principales fêtes nationales de la Türkiye. Elle rend hommage aux combattants de

l'indépendance et aux forces armées tout en célébrant les valeurs de souveraineté, d'unité nationale et d'indépendance.

À Lomé, la célébration de ce 104^e anniversaire a ainsi dépassé le simple cadre mémoriel. Elle a constitué un nouveau moment de rapprochement diplomatique entre le Togo et la Türkiye et une occasion pour Ankara de réaffirmer sa volonté de poursuivre et d'approfondir son partenariat avec Lomé dans plusieurs secteurs d'intérêt commun.

ADAMS

**Combattons la dégradation de nos routes
en évitant de surcharger nos véhicules**



Route Nationale N°14/Akpa, Cotonou - Tél : 22 99 88 88 - 22 99 88 88 - 22 99 88 88 - www.safertogo.tg

PVUJ 2026

La JEMD transforme les vacances en tremplin pour l'avenir des jeunes

Le Programme Vacances Utiles aux Jeunes (PVUJ 2026) a officiellement démarré lundi 31 août au CEG Adakpamé. Portée par l'association

compétences susceptibles de favoriser leur autonomie et leur insertion dans la vie professionnelle.

À l'ouverture des travaux, le



Jeunesse en Mission pour le Développement (JEMD), cette initiative, placée sous le signe de la formation, de l'inspiration et de l'engagement, réunit près d'un millier de jeunes jusqu'au 5 septembre prochain.

La cérémonie d'ouverture s'est tenue en présence notamment de Sa Majesté Togbui Adjikou Lanklivi Ier, chef du quartier d'Adakpamé Kpota-Colas, ainsi que de plusieurs personnalités et acteurs engagés dans la promotion et l'épanouissement de la jeunesse.

Pour cette édition, le PVUJ est placé sous le thème « Jeunes engagés, compétences acquises, avenir assuré ». Durant six jours, les participants sont appelés à renforcer leurs connaissances, développer leur créativité et acquérir des

représentant du ministre de la Jeunesse a invité les participants à tirer pleinement profit de cette opportunité. Il les a exhortés à croire en leurs capacités et à cultiver la

persévérance, le sens des responsabilités et l'intégrité.

« Ne vous contentez pas d'attendre les opportunités, mais préparez-vous à les créer et à les saisir », a-t-il conseillé,

appelant les jeunes à privilégier l'action, l'initiative et l'audace.

Les premières activités ont notamment porté sur l'esprit d'initiative, la créativité et l'innovation. Des thématiques qui visent à doter les participants d'aptitudes leur permettant de mieux répondre aux exigences du monde professionnel, mais aussi de concevoir et de concrétiser, le cas échéant, leurs propres projets entrepreneuriaux.

Des parcours inspirants pour susciter l'audace

La première journée a également été marquée par les témoignages de deux figures camerounaises issues du cinéma et de l'entrepreneuriat, Alain Tenzon et Rigobert Tamwa. Devant les jeunes, les deux intervenants ont partagé leurs expériences, évoqué les difficultés rencontrées au cours de leurs parcours et tiré les leçons de leurs échecs.

Alain Tenzon a particulièrement insisté sur la



peur de l'échec, qu'il considère comme l'un des principaux obstacles à l'initiative chez les jeunes. Il les a encouragés à oser entreprendre, à innover et surtout à ne pas renoncer face

aux difficultés.

À travers ces témoignages, un message essentiel s'est dégagé : l'échec ne constitue pas une fin en soi, mais peut devenir une étape d'apprentissage et un levier de progression. Une approche destinée à encourager les jeunes à prendre des risques calculés et à persévérer dans la réalisation de leurs ambitions.

Un programme pensé pour produire des résultats

Pour le président de la JEMD, Komi Alagbo, le PVUJ va au-delà d'une simple succession de conférences ou de séances de formation. L'ambition est de mesurer concrètement l'impact du programme sur les participants.

Ainsi, chaque journée fera l'objet d'une évaluation destinée à apprécier les acquis et à mesurer les changements opérés chez les jeunes. L'objectif, explique-t-il, est que chaque participant puisse repartir de chaque session avec

plusieurs artistes et personnalités, notamment King Mensah, Santrinos et Ralycia. Les humoristes ivoiriens Agalawal et Boukary sont également annoncés pour partager leurs expériences et proposer aux jeunes des moments d'inspiration autour de leurs parcours respectifs.

Faire des vacances un temps d'apprentissage

À travers le PVUJ 2026, la JEMD entend ainsi rompre avec l'idée de vacances exclusivement consacrées au repos et aux loisirs. L'association veut faire de cette période un véritable espace d'apprentissage, de développement personnel et de préparation à l'avenir.

Formation, coaching, échanges d'expériences et rencontres constituent les principaux axes de ce programme destiné à renforcer l'engagement, l'autonomisation et l'esprit d'initiative des jeunes.

Avec l'accompagnement de Sa Majesté Togbui Adjikou Lanklivi Ier, l'initiative entend contribuer à faire émerger une jeunesse davantage consciente de ses responsabilités et mieux préparée à relever les défis de son époque.

Durant ces six jours, les participants sont donc appelés à renforcer leurs capacités, à nourrir leurs ambitions et, surtout, à acquérir les aptitudes nécessaires pour devenir pleinement acteurs de leur propre avenir et du développement de leur communauté.

TOESSI Adjovi

Promotion des investissements

Le Togo réorganise son dispositif pour renforcer l'attractivité du pays

Le gouvernement togolais poursuit la modernisation de son dispositif de promotion des investissements. Réuni en Conseil des ministres, l'exécutif a adopté plusieurs décrets visant à renforcer l'efficacité de l'Agence de promotion des investissements et de la zone franche (API-ZF), à rationaliser

l'organisation et le fonctionnement de l'API-ZF. Cette évolution intervient dans un contexte où le Togo entend accélérer la mobilisation des investissements privés et consolider son attractivité économique.

Dans le nouveau dispositif, l'API-ZF voit notamment ses compétences élargies à l'aménagement, à la gestion et à la mise à disposition des zones industrielles. Le cadre institutionnel est également renforcé afin d'améliorer la transparence et de mieux maîtriser les risques liés à l'octroi des agréments et des avantages aux investisseurs.

À travers cette réorganisation, l'exécutif entend doter l'Agence d'un cadre institutionnel plus cohérent et plus performant, à même de soutenir l'investissement privé et de contribuer au développement industriel du pays.



la gestion des zones industrielles et franchises et à rendre plus transparente et sécurisée la procédure d'agrément des investisseurs.

L'API-ZF au cœur de la réforme

Le premier décret adopté précise les attributions,

La dissolution de la SAZOF

La réforme prévoit également la dissolution de la Société d'administration de la zone franche (SAZOF). Un décret fixe les modalités de transfert de ses droits et obligations à l'API-ZF.

Cette décision s'inscrit dans la continuité du Code des investissements de 2019, qui avait déjà confié à l'API-ZF plusieurs missions auparavant exercées par la SAZOF, notamment à travers la mise en place d'un guichet unique destiné à simplifier les formalités liées à l'investissement.

La dissolution de la SAZOF entraîne ainsi le transfert de ses missions, compétences, prérogatives et patrimoine à l'API-ZF. La prise en charge du personnel sera effectuée conformément aux dispositions légales en vigueur.

Pour le gouvernement, cette intégration devrait permettre de renforcer les capacités opérationnelles de l'API-ZF et

d'en faire un acteur central de la politique nationale de promotion des investissements et de développement des zones industrielles et franchises.

Une procédure d'agrément plus transparente

Un troisième décret complète le dispositif en modifiant le décret n°2019-143/PR du 31 octobre 2019 relatif à la création, aux attributions et à l'organisation du comité d'agrément au Code des investissements et au statut de zone franche industrielle.

Le nouveau cadre vise à mettre la procédure d'agrément en conformité avec le Code des investissements et avec les nouvelles attributions de l'API-ZF. Il rétablit notamment le circuit légal d'instruction et de délivrance des agréments.

Le texte introduit également des mesures destinées à renforcer l'intégrité et la transparence du processus, avec notamment la mise en place d'une procédure de diligence raisonnable applicable aux investisseurs. La

dématérialisation des démarches et l'encadrement des délais de traitement doivent, pour leur part, contribuer à rendre la procédure plus rapide et plus prévisible.

La gouvernance du comité d'agrément est également revue, avec une composition resserrée et des règles renforcées en matière de conflits d'intérêts, de confidentialité et de responsabilité de ses membres.

À travers ces différentes mesures, le gouvernement ambitionne de mettre en place un système d'agrément plus efficace, transparent et sécurisé, tout en facilitant l'implantation des investisseurs et en renforçant le contrôle des avantages accordés par l'État.

Cette réforme constitue ainsi une nouvelle étape dans la réorganisation du cadre togolais de promotion des investissements. Elle traduit la volonté des pouvoirs publics de disposer d'un dispositif plus moderne et mieux structuré, capable d'accompagner le développement industriel et de conforter l'attractivité du Togo auprès des investisseurs privés.

TOESSI Adjovi

Économie de plateformes

Les centrales syndicales togolaises plaident pour un numérique créateur d'emplois et protecteur des travailleurs

Les transformations liées au numérique redessinent progressivement les contours du monde du travail. Au Togo, les centrales syndicales entendent mieux anticiper ces mutations afin de défendre les droits des travailleurs tout en tirant parti des nouvelles opportunités offertes par l'économie de plateformes.

C'est dans cette perspective qu'un atelier de renforcement des capacités consacré à l'économie de plateformes s'est ouvert au Togo. La rencontre vise à outiller les organisations syndicales sur les nouvelles formes de travail nées du développement des technologies numériques et à renforcer leur capacité à prendre part aux réflexions sur l'avenir du travail.

À travers cette initiative, les participants entendent réfléchir aux moyens de faire du numérique un véritable levier de création d'emplois, d'entrepreneuriat et de développement économique, tout en veillant à ce que cette transformation ne se fasse pas au détriment de la dignité et des droits fondamentaux des travailleurs.

Prenant la parole au nom des centrales syndicales du Togo, Djobo Bougonou, secrétaire général de la Confédération générale des cadres du Togo (CGCT) et porte-parole en exercice des centrales syndicales, a appelé à une démarche concertée

permettant d'anticiper les profondes transformations du marché du travail.

Un secteur porteur d'opportunités pour les jeunes

Dans son discours d'ouverture, Djobo Bougonou a souligné que le développement des applications mobiles et des plateformes numériques modifie en profondeur les modes de production, de distribution et de consommation.



Livraison à domicile, transport, services à la demande, travail indépendant en ligne, micro-prestations numériques ou encore commerce électronique constituent désormais de nouvelles sources d'activités et de revenus.

Cette économie émergente offre notamment aux jeunes de nouvelles possibilités d'accès au marché du travail et peut favoriser l'auto-emploi ainsi que l'entrepreneuriat. Elle permet également à certaines catégories de travailleurs d'accéder à des

activités avec davantage de souplesse.

Mais derrière ces opportunités se profilent également de nouveaux défis sociaux.

Des travailleurs exposés à de nouvelles vulnérabilités

Les conditions de travail sur les plateformes numériques soulèvent en effet plusieurs préoccupations. Parmi celles-ci figurent l'instabilité des revenus, l'insuffisance de la protection sociale, l'irrégularité des horaires, les risques

d'accidents du travail et la faiblesse de la représentation collective.

À ces difficultés s'ajoutent les enjeux liés aux systèmes de notation et aux algorithmes utilisés par certaines plateformes. Ces mécanismes peuvent influencer l'accès aux missions, la rémunération ou encore la visibilité des travailleurs, alors même que leur fonctionnement demeure parfois difficile à comprendre pour les personnes concernées.

La question du statut professionnel constitue

également une préoccupation majeure. Entre salarié, travailleur indépendant, prestataire ou autoentrepreneur, la situation de certains travailleurs des plateformes demeure difficile à appréhender dans les cadres traditionnels du droit du travail.

Pour un cadre adapté aux nouvelles réalités du travail

Face à ces mutations, les organisations syndicales ne souhaitent pas se positionner contre le progrès technologique. Elles entendent plutôt contribuer à la construction d'un environnement dans lequel innovation économique et progrès social peuvent évoluer de concert.

Djobo Bougonou a ainsi plaidé pour un cadre permettant de concilier innovation, compétitivité, création d'emplois et protection des travailleurs.

Les réflexions devront notamment porter sur le statut juridique des travailleurs des plateformes, l'accès à la protection sociale, la santé et la sécurité au travail, la prévention des accidents, la rémunération décente, le temps de travail, ainsi que le droit à l'organisation et à la négociation collective.

Le renforcement des compétences numériques apparaît également comme une priorité. Pour les centrales syndicales, les travailleurs doivent être en mesure non seulement d'utiliser les plateformes, mais également d'en comprendre les mécanismes afin de mieux défendre leurs intérêts et de saisir les opportunités qu'offre l'économie numérique.

« Ne pas subir la transformation numérique »

L'atelier constitue ainsi un

cadre de réflexion sur la capacité des organisations syndicales à accompagner les mutations technologiques et à participer aux débats sur l'avenir du travail.

Le porte-parole des centrales syndicales a appelé à un dialogue renforcé entre l'État, les organisations d'employeurs, les syndicats, les travailleurs des plateformes, les acteurs du numérique et les partenaires au développement.

L'objectif est de parvenir à des réponses adaptées aux réalités du marché du travail togolais et aux évolutions de l'économie numérique.

« Notre ambition doit être claire : ne pas subir la transformation numérique, mais participer activement à sa construction », a-t-il insisté, estimant que l'innovation ne doit pas devenir synonyme de précarisation et que la flexibilité ne saurait signifier l'absence de droits.

Le travail décent comme boussole

À travers cette initiative, les centrales syndicales togolaises réaffirment leur volonté de contribuer à la construction d'un monde du travail capable de s'adapter aux mutations technologiques sans renoncer aux principes de justice sociale, de travail décent, de dialogue social et de protection des travailleurs.

Les travaux de l'atelier devront notamment permettre aux participants de mieux cerner les réalités de l'économie de plateformes et de dégager des propositions susceptibles de favoriser l'émergence d'un modèle numérique plus inclusif, équitable et créateur d'opportunités, dans lequel le progrès technologique bénéficie aussi aux travailleurs.

Dodji KETOHOU

Parlement confédéral de l'AES

Le Togo salue une étape historique et plaide pour une coopération renforcée

La première session confédérale des Parlements de la Confédération des États du Sahel (AES) s'est ouverte, le lundi 24 août 2026 à Niamey, au Niger, sous la devise « Un espace, un peuple, un destin ». Cette session marque une étape majeure dans la construction institutionnelle de la Confédération, avec l'installation officielle de son Parlement confédéral.

Invité d'honneur à cette cérémonie inaugurale, le président de l'Assemblée nationale du Togo, Prof. Komi

Selom Klassou, représentant le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a pris part aux travaux aux côtés d'une délégation de députés togolais.

La cérémonie, présidée par le président de l'Assemblée législative de Transition du Burkina Faso et président des sessions confédérales de l'AES, Ousmane Bougouma, s'est déroulée en présence du Premier ministre nigérien, Lamine Zeine Ali Mahaman. Elle a notamment été



marquée par l'installation solennelle des 45 députés confédéraux issus des parlements du Burkina Faso, du Mali et du Niger.

Avec cette nouvelle institution, les trois États membres de l'AES disposent désormais d'un cadre parlementaire commun destiné à porter les préoccupations de leurs populations et à

accompagner le processus d'intégration confédérale.

« L'intérêt supérieur du peuple » comme boussole

Dans son intervention, Ousmane Bougouma a relayé un message du président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, à l'endroit des nouveaux députés confédéraux. Il les a invités à faire du Parlement un véritable outil au service des populations, au-delà de sa dimension institutionnelle.

Le Parlement confédéral devra notamment se saisir des préoccupations communes aux populations des trois pays, contribuer aux débats sur les questions politiques régionales et participer à la réflexion sur les grands enjeux géopolitiques internationaux.

Le président de

l'Assemblée législative de Transition du Burkina Faso a ainsi appelé les parlementaires à faire de « l'intérêt supérieur du peuple » leur principale boussole dans l'exercice de leur mandat.

Le Togo, partenaire et voisin de l'AES

Bien que n'étant pas membre de la Confédération, le Togo a été convié à cette cérémonie fondatrice en qualité d'invité d'honneur, aux côtés du Tchad. À la tribune, le président de l'Assemblée nationale, Prof. Komi Selom Klassou, a transmis aux autorités et aux peuples des trois pays les salutations fraternelles du Président du Conseil, Faure Gnassingbé.

Suite à la page 7

Agriculture durable

L'agroécologie et l'innovation technologique appelées à conjuguer leurs forces

L'agroécologie et les innovations technologiques ne sont pas nécessairement opposées. Bien pensées et adaptées aux réalités des producteurs, elles peuvent au contraire se compléter pour favoriser des systèmes agricoles plus durables, résilients et performants. C'est l'une des principales conclusions de la communication présentée par Dr Charles Essodina Kolou, expert en changement climatique et développement durable, lors de l'atelier régional de formation des journalistes tenu les 26 et 27 août à Lomé autour du thème



: « L'agroécologie face aux innovations technologiques dans le secteur agricole ».

Au cours de cette rencontre, l'expert a présenté l'agroécologie comme une approche globale des systèmes alimentaires, à la fois fondée sur des connaissances scientifiques et sur des pratiques adaptées aux contextes locaux. Elle prend en compte les

dimensions écologiques, socioculturelles, technologiques, économiques et politiques de la production alimentaire.

Selon Dr Kolou, cette approche cherche notamment à améliorer les interactions entre les plantes, les animaux, les êtres humains et leur environnement, tout en favorisant des systèmes alimentaires à la fois durables et socialement équitables.

Des principes au service de la résilience agricole

L'agroécologie repose sur plusieurs principes, parmi lesquels la co-création des connaissances, la participation des producteurs, la valorisation des savoirs locaux, la santé des sols, la biodiversité, l'équité, le recyclage, la diversification économique ainsi que la gouvernance durable des terres et des ressources naturelles.

Ces principes permettent, selon le consultant, de renforcer la résilience des exploitations agricoles et de mieux les adapter aux contraintes environnementales et climatiques.

Sur le terrain, cette approche se traduit notamment par des pratiques telles que le paillage, le

compostage, la rotation et l'association des cultures, l'agroforesterie ou encore l'utilisation de biopesticides. Ces techniques contribuent à préserver l'humidité et la fertilité des sols, à réduire l'érosion et à favoriser la biodiversité au sein des exploitations.

Le numérique au service des producteurs

À côté de ces pratiques, les innovations technologiques ouvrent de nouvelles possibilités pour répondre à certaines difficultés auxquelles les producteurs sont confrontés.

Les applications agricoles, les prévisions météorologiques numériques, les drones, la télédétection, les capteurs d'humidité, l'intelligence artificielle, l'irrigation goutte-à-goutte, le pompage solaire, les biofertilisants et les équipements modernes de transformation figurent parmi les solutions susceptibles d'améliorer les performances des exploitations.

Pour Dr Charles Kolou, l'enjeu n'est donc pas de choisir entre agroécologie et technologie, mais de trouver des solutions technologiques adaptées et accessibles, capables de renforcer les pratiques agroécologiques sans les dénaturer.

Un capteur peut, par exemple, mesurer l'humidité du sol et permettre une utilisation plus rationnelle de l'eau. Une application

météorologique peut aider le producteur à mieux déterminer les périodes de semis, tandis que les drones et les satellites peuvent contribuer à détecter rapidement les zones de stress des cultures.

Attention aux technologies qui créent de nouvelles dépendances

L'expert appelle cependant à une certaine prudence face à l'enthousiasme suscité par les nouvelles technologies. Une innovation, aussi sophistiquée soit-elle, n'est pas automatiquement synonyme de progrès agricole.

Certaines solutions peuvent en effet entraîner de nouvelles formes de dépendance lorsqu'elles nécessitent des équipements coûteux, des logiciels propriétaires, des données ou des services difficiles d'accès pour les petits producteurs.

L'enjeu réside donc moins dans le degré de sophistication d'une technologie que dans sa pertinence, son accessibilité, son appropriation par les utilisateurs et ses effets réels sur les systèmes de production.

« Une innovation ne constitue un véritable atout que si elle répond à un problème concret, reste accessible aux producteurs et contribue à une meilleure gestion des ressources sans remettre en cause les principes des pratiques agroécologiques », a souligné Dr Kolou.

Chercheur rattaché au Laboratoire de recherche sur les espaces, les échanges et la sécurité humaine (LaREESH) de l'Université de Lomé, il estime ainsi que les choix technologiques doivent

être guidés par les besoins réels des exploitations et par les objectifs de durabilité.

Les journalistes appelés à exercer leur rôle de vigie

Dans cette transition vers une agriculture plus durable, les médias ont également un rôle déterminant à jouer. Dr Charles Kolou invite les journalistes à dépasser la simple présentation des innovations pour s'intéresser à leur utilité concrète et à leurs impacts.

Ils sont notamment appelés à s'interroger sur les problèmes auxquels répond une innovation, son coût, ses bénéficiaires, son impact environnemental, son niveau d'accessibilité et les éventuels risques d'exclusion.

Le travail journalistique devrait également confronter les promesses technologiques aux expériences des agriculteurs et aux données scientifiques disponibles afin de permettre au public de distinguer les innovations réellement pertinentes des solutions dont l'efficacité reste à démontrer.

Une telle approche contribuerait à mieux faire connaître les initiatives susceptibles d'accompagner la transition vers des systèmes agricoles plus durables, résilients, accessibles et adaptés aux réalités des producteurs.

Au-delà du débat entre tradition et modernité, l'enjeu apparaît donc clairement : mettre la technologie au service de l'agroécologie et non l'inverse, afin que l'innovation constitue un véritable outil de durabilité et de progrès pour les exploitations agricoles.

ADAMS

Parlement confédéral de l'AES

Le Togo salue une étape historique et plaide pour une coopération renforcée

Suite de la page 6

Il a salué la création de cette nouvelle institution parlementaire, estimant qu'elle constitue une avancée dans la mise en place d'un espace commun de délibération, de représentation et de contrôle de l'action publique.

Le président de l'Assemblée nationale a également rappelé les liens historiques, culturels et humains qui unissent le Togo au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Il a notamment souligné l'importance du corridor reliant le Port autonome de Lomé à Ouagadougou et Niamey, qu'il considère comme une «

artère vitale » pour les échanges, la prospérité et l'avenir des populations.

Le Togo entend poursuivre sa coopération parlementaire avec les États de l'AES, dans le respect des choix souverains propres à chaque pays.

Face au terrorisme, une réponse collective

La question sécuritaire a également occupé une place importante dans le discours du président de l'Assemblée nationale togolaise. Prof. Komi Selom Klassou a rendu hommage aux victimes du terrorisme, un phénomène qui touche plusieurs pays de la sous-région, dont le Togo.



Face à cette menace transnationale, il a plaidé pour une approche fondée sur la coopération et la solidarité entre les institutions parlementaires. Selon lui, les réponses isolées ne sauraient suffire face à un phénomène complexe et transfrontalier.

Parmi les pistes avancées figurent l'adoption de législations harmonisées contre les groupes armés criminels ainsi que la conduite de campagnes conjointes de sensibilisation des populations, notamment dans les zones frontalières.

Pour Prof. Komi Selom

Klassou, le renforcement du dialogue interparlementaire peut contribuer à apporter des réponses coordonnées aux défis sécuritaires et à redonner espoir à la jeunesse africaine.

Une nouvelle étape institutionnelle

Cette session inaugurale intervient dans le prolongement du processus de rapprochement entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, engagé avec la création de l'Alliance des États du Sahel, le 16 septembre 2023. L'Alliance a ensuite évolué vers une

Confédération avec la signature de l'acte constitutif, le 6 juillet 2024 à Bamako.

Les travaux de cette première session confédérale se poursuivent avec l'examen et l'adoption du projet de règlement intérieur du Parlement, avant la mise en place des différentes commissions de travail.

La création de cette instance parlementaire vient ainsi compléter l'architecture institutionnelle de l'AES et ouvre une nouvelle phase dans la structuration de la Confédération.

DANSSOU SAKPO

Assistance aux couches vulnérables

La Ligue islamique mondiale soutient les ménages vulnérables de Zio

Une cérémonie de remise de kits alimentaires aux populations vulnérables de la préfecture de Zio s'est tenue le samedi 29 août 2026 à Davié, dans la commune de Zio 1. L'initiative, portée par la Ligue islamique mondiale, vise à apporter un soutien aux personnes en situation de précarité et à contribuer aux efforts de lutte contre la vulnérabilité sociale.

La cérémonie a réuni notamment le représentant du ministère des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la

d'huile et cinq boîtes de tomates. À travers cette action, la Ligue islamique mondiale entend apporter une assistance concrète aux familles en difficulté et contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Représentant la ministre des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'Enfance, la directrice régionale Maritime des Solidarités a exprimé la gratitude et les félicitations du gouvernement togolais à l'endroit de la Ligue islamique mondiale pour cette initiative.



Protection de l'Enfance, le préfet de Zio, le président de l'Union musulmane du Togo, le représentant de la Ligue islamique mondiale pour le Togo, le Bénin et le Ghana, ainsi que plusieurs autres personnalités administratives et locales.

Au total, 150 kits alimentaires ont été distribués aux personnes vulnérables issues de plusieurs cantons de la préfecture, notamment Wli, Gbatopé, Abobo, Adéticopé, Djablé, Tsévié, Lilikopé, Kpomé, Gamé, Assomé, Dalavé, Tekpo, Agbédévi-Kopé, Gblainvié et Alaza-Kopé. Les bénéficiaires sont principalement des veuves, des orphelins, des personnes nécessiteuses et des familles démunies.

Chaque kit, destiné à un ménage de cinq personnes, comprend 25 kilogrammes de riz, dix boîtes de sardines, dix boîtes de spaghetti, cinq litres

Elle a souligné que l'aide apportée aux veuves, aux orphelins et aux autres personnes vulnérables s'inscrit dans la dynamique d'inclusion sociale promue par le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé. Selon elle, cette politique vise à faire en sorte que la protection et le bien-être de chaque Togolaise et de chaque Togolais demeurent au cœur de l'action publique, quelle que soit sa situation sociale.

Elle a également rappelé plusieurs mécanismes mis en place par le gouvernement pour soutenir les populations vulnérables, notamment les services sociaux, le Fonds national de la finance inclusive (FNFI), les cantines scolaires, l'Assurance maladie universelle ainsi que l'ouverture aux organisations et institutions engagées dans les actions sociales et caritatives.



Le président de l'Union musulmane du Togo, El-Hadj Inoussa Bouraïma, a, pour sa part, salué cette action de solidarité de la Ligue islamique mondiale. Il a exprimé sa reconnaissance au bienfaiteur et adressé ses remerciements au Royaume d'Arabie Saoudite pour son accompagnement en faveur des populations vulnérables.

Prenant la parole, le représentant de la Ligue islamique mondiale pour le Togo, le Bénin et le Ghana, Malam Abdoulaye Mohamed Yélo, a présenté les différentes actions menées par l'organisation à travers le monde. Basée à La Mecque, en Arabie Saoudite, la Ligue islamique mondiale intervient notamment dans les domaines humanitaire et social, à travers la construction de centres de formation, la réalisation de

forages, l'assistance aux veuves, le parrainage d'orphelins et la construction de logements au profit des personnes vulnérables.

Malam Yélo a précisé que l'organisation se tient à l'écart des affaires politiques et œuvre plutôt au rapprochement entre les associations et les gouvernements, à la promotion de la paix ainsi qu'au renforcement de la solidarité et de l'action humanitaire au profit des populations.

Il a exprimé sa reconnaissance au secrétaire général de la Ligue islamique mondiale, Dr Mohamed Abdoul Karim Al-Issa, ainsi qu'à ses collaborateurs et à l'ensemble du personnel de l'organisation. Il a également remercié les autorités administratives et coutumières togolaises pour leur

accompagnement et formulé des prières en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité du Togo.

À l'endroit du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, le représentant de la Ligue a exprimé ses vœux de protection et de réussite, saluant les conditions ayant permis la mise en œuvre de cette opération de solidarité.

Les bénéficiaires, visiblement reconnaissants, ont salué ce geste qui constitue un soutien important pour leurs ménages. Ils ont exprimé leur gratitude à la Ligue islamique mondiale et prié pour la santé, la longévité et la réussite des responsables de l'organisation ainsi que des bienfaiteurs.

ALI



Siège social :
2^{ème} von derrière
EPP Kélégougan
Récepissé :
N° 0508 / 02 / 02 / 15 / HAAC
BP : 80349 Lomé-Togo

Directrice générale chargée de la publication:
Ing OURO-LOWAN Ilyame
Tél : 91229288 / 90118788
Email :
visiondafrique2015@gmail.com
Site : www.afriquevision.com

Rédaction
Ing OURO-LOWAN Ilyame,
Adams,
Dodji Kétohou,
Cécile A. DOLEME,
Djato Kodjo Dodji,
Adjovi TOESSI,
Dansou Sakpo

Infographie
Benjamin K. Tchabi

Imprimerie:
Light print
Tirage: 2500 exemplaires